

Pascal-Henri  
Keller

Lettre  
ouverte  
au  
déprimé

DUNOD

*Toutes les données mentionnées dans ce texte sont publiques et peuvent être consultées par tous. Cependant, afin de conserver à l'ouvrage son style épistolaire, les références s'y rapportant sont regroupées à la fin du texte. Le lecteur peut s'y reporter à sa convenance.*

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2013  
ISBN 978-2-10-070131-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*à André*

*En hommage à Édouard Zarifian,  
qui m'a souvent encouragé à prendre la plume.*

*Vais-je pouvoir rester encore debout ? Vais-je m'écrouler ?*  
Cioran

*Notre besoin de consolation est impossible à rassasier.*  
Stig Dagerman

*Non Jef, t'es pas tout seul...*  
Jacques Brel

*Parler pour comprendre  
Parler parce que parler de la mort n'est pas tuer  
Parler parce que vouloir mourir n'est pas mourir  
Parler parce que ne plus parler, ça c'est mortel.*



# Envoi

J'AI BEAUCOUP AIMÉ et connu de très près un homme, solitaire mais solidaire, en marge du monde mais vivant au cœur de l'actualité, toujours insatisfait de lui-même mais sans cesse entreprenant, tendre mais distant, débordant d'humour mais souvent aux prises avec le chagrin. Il se croyait « déprimé » et il ne s'en est jamais remis. Ou plus exactement, pris au piège de ce qualificatif tragique confisqué depuis peu par la médecine, il s'est cru malade, atteint de « dépression ». Et de guerre lasse, il a fini par prendre un médicament. Mais c'est le médicament qui a gagné. Le combat qu'il se livrait intérieurement, intimement, le tourmentait depuis des mois. Fallait-il vivre dans ce monde égoïste, organisé au mépris des valeurs qu'il défendait sans rien vouloir céder ? Fallait-il mourir puisque ses efforts pour faire changer cet univers redoutable, parfois, lui semblaient vains ? Sur qui pouvait-il compter dans cette bagarre ? Était-il Don Quichotte ou Spartacus ? Utopiste ou révolté ? Allait-il rester un solitaire toute sa vie ? Aurait-il des enfants qui reprendraient le flambeau ? En quelque sorte, l'antidépresseur a tranché pour lui, interrompant dans le même temps sa réflexion et sa lutte. Il n'aurait pas aimé que je le dissimule dans une foule, celle des déprimés. Il s'appelait André Keller. C'était mon frère.

Le jeudi 12 février 1987, il m'a téléphoné pour me demander : « Je ne comprends pas ce qui m'arrive depuis que je prends du Floxyfral, c'est un antidépresseur, tu peux te renseigner ? ». Floxyfral® était alors l'antidépresseur à la mode, consommé par certains intellectuels qu'il fréquentait. Produit à cette époque par les laboratoires Duphar, ce produit a été racheté depuis par Abbott. La prescription de son médecin datait d'une dizaine de jours et André trouvait inquiétant l'ensemble des changements qu'il ressentait depuis. Quels étaient ces changements ? Pourquoi les trouvait-il inquiétants ? Que ressentait-il vraiment : des sensations physiques inconnues ? des représentations psychiques angoissantes ? Personne n'en saura jamais rien. Il s'est suicidé le 17 février. Comme je l'ai crié de toutes mes forces le 6 mars 1987 dans *Libération*, dont il avait été l'un des journalistes fondateurs : « André est mort en ignorant ce que les laboratoires Duphar écrivaient dans une note interne, à la rubrique effets indésirables : « incidents liés à la nature même de la maladie traitée, risque suicidaire » ». Comme tous les consommateurs de produits supposés « antidépresseurs », André ne disposait à cette époque que des informations figurant sur la notice du Floxyfral®, à la rubrique « effets indésirables » : « somnolence, tremblements, troubles digestifs, disparaissant habituellement avec la poursuite du traitement ». Or, toujours dans cette même rubrique, mais sur une notice remise cette fois par le laboratoire

aux médecins prescripteurs, on pouvait lire que, par rapport aux autres patients déprimés, ceux qui étaient sous Floxyfral® étaient davantage exposés à un « risque suicidaire ».

C'est seulement après avoir fini d'écrire ma première *Lettre ouverte aux déprimés* que j'en ai vraiment compris le sens : en réalité, c'est à André qu'elle s'adressait. Au moment où il a eu en main son ordonnance de Floxyfral®, j'aurais voulu lui donner aussi cette lettre à lire. J'aurais voulu qu'il sache qu'il avait le choix. J'aurais voulu l'éclairer sur ce qu'il a ressenti avant de prendre ce médicament. J'aurais tellement voulu que ma réponse à sa question lui parvienne, la dernière fois où j'ai entendu sa voix. J'aurais surtout voulu avoir le temps de lui dire de se protéger contre lui-même avant qu'il ne soit trop tard. Lui dire de se précipiter pour se mettre à l'abri, à l'hôpital ou ailleurs. Mais quand j'ai appelé chez lui le 20 février pour lui lire ce que la notice interne du Laboratoire Duphar signalait au sujet du Floxyfral, c'est la police qui m'a répondu. C'était trop tard. Parvenu à ce point, je reconnais volontiers la gageure de ce livre : vouloir l'adresser à lui seul avec une préoccupation omniprésente, le destiner à tous ceux qui, comme lui, se disent déprimés.